

# L'ÉCHO D'AUVERGNE

- COORDONNÉES MUNICIPALES P. 2**
- GLACE EN FÊTE P. 3**
- LOISIRS & DÉVELOPPEMENT P. 4-5**
- OFFRES D'EMPLOIS P. 6-7**
- FADOQ JOIE DE VIVRE P. 8**
- SERVICE D'URBANISME P. 9**
- AVIS PUBLICS P. 10-18**
- AUX CHALETS EN BOIS ROND P. 11**
- SERVICE INCENDIE (REPP) P. 19**
- RÉCOLO P. 19**

## GLACE EN FÊTE

### 28 FÉVRIER 2026



PAGE 3

## TAXES MUNICIPALES 2026

Les comptes de taxes ont été postés le 16 février dernier, surveillez votre boîte aux lettres !



**1er versement  
le 18 mars 2026**



## APPEL À PROJETS

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne



PAGE 5

**LA PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL SE TIENDRA  
LE 9 MARS 2026 À 19 H 30, À LA SALLE COMMUNAUTAIRE  
SITUÉE AU 80, RUE PRINCIPALE À SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne**

## HEURES D'OUVERTURE



### BUREAUX MUNICIPAUX

Lundi au jeudi : 8h à 12h et 13h à 16h  
Vendredi : 8h à 12h

### COMPTOIR POSTAL

Lundi : 8h à 12h et 13h à 16h  
Mardi : 8h à 12h et 13h à 16h  
Mercredi : 8h à 12h et 13h à 16h  
Jeudi : 8h à 12h et 13h à 16h  
Vendredi : 8h à 12h  
Samedi : 9h à 12h



## COORDONNÉES MUNICIPALES

www.sca.quebec



RÉGIE PORTNEUVOISE  
DE PROTECTION  
INCENDIE

### Régie Portneuvoise de Protection Incendie

194, route 138  
Cap-Santé, QC G0A 1L0

**418-285-1207**

### HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi (8h à 16h)  
Vendredi (8h à 12h)

**POUR TOUTE URGENCE  
(24H/24H),  
COMPOSEZ LE 911**

### RÉSEAUX SOCIAUX

facebook.com/saintechristinedauvergne



### BIBLIOTHÈQUE

Responsable :  
Mme Sylvie Cossalter  
biblio@sca.quebec  
Téléphone : 418-329-3304 poste 107

### HORAIRE RÉGULIER

Mercredi : 16 h à 19 h  
Jeudi : 13 h à 16 h  
Samedi : 9 h à 12 h

### FADOQ JOIE DE VIVRE

Tel: 418-329-3304 poste 106  
ste-christine-fadoq@hotmail.com

## PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Prenez note que pour un souci d'économie de papier, tous les documents relatifs aux séances publiques (procès-verbaux, vidéos des séances, règlements, etc.) du conseil municipal sont disponibles uniquement sur le site Internet de la Municipalité ou peuvent être fournis sur demande.

Les projets d'ordre du jour sont mis à disposition du public sur le site Internet le vendredi précédent chaque séance.

### LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

**2025-2029**

Maire - M. Marc Ouellet.....418-261-1416  
maire@sca.quebec  
Siège # 1 - François Morin..... 514-779-1381  
francoismster@gmail.com  
Siège # 2 - Isabelle Plante.....581-984-0871  
i.plante@live.ca  
Siège # 3 - Richard Trempe.....418-569-8086  
richard.trempe.arch@gmail.com  
Siège # 4 - Sylvie Duchesneau.....418-329-1229  
sylvied9@hotmail.com  
Siège # 5 - Simon Trépanier..... 418-873-7004  
sintrep79@outlook.com  
Siège # 6 - Jean-François Lauzier..... 418-997-2845  
jeanlauzier27@gmail.com



### LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

#### Directeur général et greffier-trésorier

Stéphane Genois.....direction@sca.quebec

#### Adjointe à la direction et assistante-greffière

Mélanie Bourgeois.....reception@sca.quebec

#### Trésorière adjointe (comptabilité/taxation)

Rosalie Perron.....tresorerie@sca.quebec

#### Directrice des Loisirs et Développement

Isabelle Genois.....loisirs@sca.quebec

#### Bibliothèque municipale

Sylvie Cossalter.....biblio@sca.quebec

#### Service de l'Urbanisme (règlementation/permis)

Marilyn Gingras.....urbanisme@sca.quebec

#### Adjointe à l'urbanisme

Annie Gignac.....adjointe.urbanisme@sca.quebec

#### Travaux publics/voirie

André Leblond.....travauxpublics@sca.quebec

Patrick Vinette.....voirie@sca.quebec

**En cas d'urgence : 418-283-3304**

*Municipalité de SCA... "Naturellement vôtre!"*



418-329-3304

# GLACE EN FÊTE

## SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE



# 28 FÉVRIER 2026

# 13h à 16h

COMPÉTITION DE  
SOUFFLEUSES À NEIGE

DÉMONSTRATIONS DE  
FREESTYLE EN MOTONEIGE

**POUR INSCRIPTION :**  
**LOISIRS@SCA.QUEBEC**

- Stock avec roues
- Stock avec chenilles
- Modifié

10\$ / inscription  
Bourses aux gagnants

**3 DÉMONSTRATIONS**



**Sur place :**

Feu de joie

Animation par Philippe Gasse

Service de bar

Défi château de neige



 **Desjardins**

Derrière l'hôtel de ville au 80, rue Principale

# LOISIRS & DÉVELOPPEMENT SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne

## INSTALLATIONS HIVERNALES

La Municipalité met à la disposition des citoyens plusieurs installations extérieures pour profiter du grand air!

Profitez de la patinoire, du sentier de raquettes, des glissades et du sentier pédestre, entretenus régulièrement afin d'offrir un environnement sécuritaire et agréable pour toute la famille.

Les conditions d'ouverture varient selon la météo et sont mises à jour sur la page Facebook municipale.

Suivez-nous !

## SENTIER DE RAQUETTES



## PATINOIRE ET CHALET SPORTIF



**7 JOURS SUR 7  
DE 9H À 22H**

Surveillez notre page  
Facebook  
pour connaître les  
conditions.

[facebook.com/saintechristinedauvergne](https://facebook.com/saintechristinedauvergne)

## SENTIER PÉDESTRE

## GLISSADES

DERRIÈRE L'HÔTEL DE VILLE



SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne

## NOUVEAU service

### AIGUISAGE DE PATINS



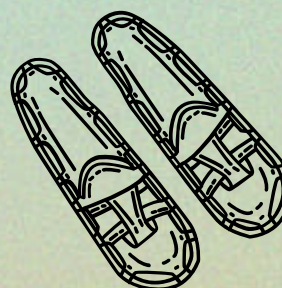
ARGENT  
COMPTANT  
7\$ LA  
PAIRE

C'est grâce à une subvention obtenue de L'Unité de loisir et de sport de la Capitale-Nationale que la municipalité est maintenant équipée d'une machine pour aiguiser vos patins.

sur rendez-vous seulement

**418-329-3304**

[www.sca.quebec](http://www.sca.quebec)



## PRÊT ET LOCATION D'ÉQUIPEMENT

Pour encourager l'activité physique hivernale, la Municipalité offre le prêt gratuit de patins et de casques aux citoyens de Sainte-Christine-d'Auvergne.

Des raquettes sont également disponibles en location au coût de 5 \$ par jour ou 15 \$ pour la saison.

Un dépôt remboursable de 20 \$ est requis lors de la réservation, selon les disponibilités.

### INFORMATION

[loisirs@sca.quebec](mailto:loisirs@sca.quebec)  
418-329-3304

# LOISIRS & DÉVELOPPEMENT SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne



## APPEL À PROJETS

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne



La Municipalité lance un appel de projets pour occuper et mettre en valeur le bâtiment du 75, rue Principale.

Vous avez une idée porteuse pour la communauté? Nous voulons la connaître!

**Date limite : 27 mars 2026**

**POUR INFORMATION :**

M. Stéphane Genois,  
directeur général  
418 329-3304 p. 101  
direction@sca.quebec

## APPEL À PROJETS

La Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne lance un appel de projets pour la mise en valeur du bâtiment municipal situé au 75, rue Principale.

Nous invitons les organismes, entreprises, travailleurs autonomes et créateurs à proposer un projet structurant, réaliste et bénéfique pour la communauté. Le bâtiment, situé au cœur du noyau villageois, offre plusieurs possibilités d'occupation compatibles avec son zonage mixte et ses particularités.

Le formulaire officiel et les détails complets sont disponibles sur notre site web à [www.sca.quebec](http://www.sca.quebec) ainsi qu'en version papier au bureau municipal.

**Date limite pour déposer un projet :  
27 mars 2026 à 11 h.**

**Dépôt par courriel :** [direction@sca.quebec](mailto:direction@sca.quebec)

Pour information ou pour planifier une visite du bâtiment, contactez M. Stéphane Genois, directeur général au 418 329-3304 p. 101 ou [direction@sca.quebec](mailto:direction@sca.quebec)

## Atelier de tricot libre

DÈS LE 13 JANVIER 2026

• TOUS LES MARDIS DE 9H À 11H

OUVERT À TOUS

• GRATUIT

AUCUNE RÉSERVATION N'EST REQUISE

HÔTEL DE VILLE DE STE-CHRISTINE-D'Auvergne

*Vient briser  
l'isolement et  
t'amuser!*



AUCUN PROFESSEUR  
FORMULE PARTAGE  
ENTRE AMIS






# NOUS RECRUTONS

## ANIMATEUR(TRICE) DE CAMP DE JOUR MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE

Tu rêves de transformer ton été en une aventure inoubliable, tu as plus d'initiative qu'un chef d'orchestre et tu adores travailler en équipe (surtout si ça implique des jeux et des rires)? Alors, viens rejoindre la super équipe du camp de jour de Sainte-Christine-d'Auvergne!



### POUR POSTULER :

418 329-3304 

loisirs@sca.quebec 

80, rue Principale, Sainte-Christine-  
d'Auvergne (Qc) G0A 1A0 

VIENS RELEVER LE DÉFI SCA !

[WWW.SCA.QUEBEC](http://WWW.SCA.QUEBEC)

# NOUS EMBAUCHONS

## PISCINE MUNICIPALE DE SAINTE-CRISTINE-D'AUVERGNE SAUVETEUR



### NOUS SOMMES À LA RECHERCHE DE GENS MOTIVÉS POUR SE JOINDRE À NOTRE ÉQUIPE

- **Plusieurs postes disponibles**
- **Principales responsabilités :** Surveiller les usagers de la piscine municipale, veiller à la sécurité de tous les gens, dispenser les soins nécessaires en cas de blessure, assurer le respect des règlements de sécurité et de propreté des lieux, veiller à l'entretien de la piscine et exécuter toutes autres tâches connexes demandées.
- **Exigences :** Avoir 16 ans et plus et détenir la certification "sauveteur national" et de secourisme.
- **Profil recherché :** Posséder une bonne résistance au stress, faire preuve d'autonomie, de diplomatie et de proactivité, posséder un sens de l'observation et des responsabilités très développé, avoir de bons réflexes.
- **Postes :** Temps plein ou temps partiel, jour/soir, semaine et fin de semaine. Emploi saisonnier.
- **Salaires :** à discuter selon expérience (Bonus pouvant aller jusqu'à 500\$ selon rendement remis en fin de saison).
- **Entrée en poste :** Saison estivale 2026 (de la fin juin à la fin août)

Envoyez votre CV à [loisirs@sca.quebec](mailto:loisirs@sca.quebec)

★ Pour information : Isabelle Genois, 418 329-3304 poste 105



## FADOQ JOIE DE VIVRE

Sainte-Christine-d'Auvergne

Les membres du Club FADOQ sont cordialement invités à venir déjeuner.

Où: Restaurant la Croquée de Saint-Raymond  
Quand: Le vendredi 6 mars à 9h30

INSCRIPTION REQUISE  
AVANT LE 4 MARS

[www.fadoq-sca.org](http://www.fadoq-sca.org)  
418.329.3304 Poste 106

Transport disponible !

## Navette Or 2026



### Les mardis

13 janvier	7 juillet
10 février	11 août
10 mars	8 septembre
14 avril	6 octobre
12 mai	10 novembre
9 juin	8 décembre

Pour réserver votre place  
418-337-3686

## Cabane à sucre



Les membres de la FADOQ sont invités à notre souper de cabane à sucre. Le repas sera cuisiné par les membres du CA.

QUAND: Le samedi 21 mars  
OÙ: À la salle communautaire  
CÔÛT: 25\$ (Apportez votre vin)  
HORAIRE: Début à 17h

Inscription requise avant le 10 mars

[www.fadoq-sca.org](http://www.fadoq-sca.org) ou 418.329.3304 poste 106

\*\*\* PRIX COMPÉTITIF \*\*\*  
Service courtois et rapide



Service  
Conteneur Industriel

Métaux ferreux et non ferreux  
Auto • Machinerie agricole et industriel

418 284-9672 • 418 268-3556

[gravelfermetmetauxinc@gmail.com](mailto:gravelfermetmetauxinc@gmail.com)



# SERVICE D'URBANISME

Même en plein cœur de l'hiver, le service d'urbanisme demeure très actif à Sainte-Christine-d'Auvergne. Février est la période idéale pour préparer vos projets en vue du printemps et de la saison estivale. Voici l'essentiel à retenir.

## **PLANIFICATION DES PROJETS 2026**

L'hiver permet au service d'examiner les projets à venir et de mettre à jour plusieurs dossiers. Parmi les travaux en cours :

- analyse des demandes prévues pour l'été 2026;
- révision des dossiers de permis en cours d'évaluation;
- planification des inspections dès que la météo le permettra.

Les citoyens qui souhaitent entreprendre des travaux au printemps (agrandissement, remise, terrasse, installation septique, etc.) sont invités à communiquer dès maintenant avec l'urbanisme afin de respecter les délais.

## **TRAVAUX NÉCESSITANT UN PERMIS**

**Avant de débiter un projet**, pensez à vérifier si un permis est requis. Voici quelques exemples courants :

- construction ou agrandissement d'un bâtiment;
- installation ou remplacement d'un système de traitement des eaux usées;
- ajout d'une remise, d'un abri ou d'un garage;
- installation d'une clôture;
- installation d'une piscine (hors terre, creusée ou autoportante – rappel : certaines distances et normes de sécurité s'appliquent);
- travaux en bordure d'un cours d'eau;
- abattage d'arbres dans certains contextes.

Un simple appel ou courriel au service d'urbanisme permet d'éviter des démarches supplémentaires ou des non-conformités coûteuses.

**Nous vous remercions infiniment pour votre collaboration!**



### **Arboriculture Pagé**

Abattage, élagage, taille de haie,  
souches, etc.

418-283-2083  
Arboriculture.page@hotmail.com  
[www.arboriculturepage.com](http://www.arboriculturepage.com)

François PAGÉ  
Arboriculteur spécialiste

**ÉLIZ BETH GÉNOIS**  
arpenteure-géomètre inc.

 418 337-7015

 [elizabethgenois.com](http://elizabethgenois.com)

# AVIS PUBLIC



Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne  
Province de Québec  
MRC de Portneuf

## AVIS PUBLIC

Prenez avis que le conseil municipal statuera sur une demande de dérogation mineure au sens des articles 145.1 à 145.8 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, lors de l'assemblée ordinaire qui se tiendra le 9 mars 2026 à 19 h 30 au lieu ordinaire des délibérations sise au 80, rue Principale à Sainte-Christine-d'Auvergne.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande en faisant parvenir ses commentaires ou objections par écrit à l'attention du greffier-trésorier, et ce, avant le 9 mars 2026. Les commentaires peuvent être transmis par la poste ou déposés en personne au bureau de la Municipalité à l'adresse suivante : 80, rue Principale, Ste-Christine-d'Auvergne (Qc) GOA 1A0 ou transmis par courriel à l'adresse suivante : [direction@sca.quebec](mailto:direction@sca.quebec).

### Demande de dérogation mineure concernant un immeuble situé en bordure de la rue des Bouleaux et identifié comme étant le lot numéro 4 909 813 du cadastre du Québec

La demande de dérogation mineure n° 2026-1 vise à permettre :

- La construction d'une résidence de villégiature comprenant une galerie située en façade, laquelle empièterait de 2,98 mètres dans la marge de recul avant et la cour avant, excédant ainsi l'empiètement maximal permis de 2 mètres.

Le projet déposé ne respecte pas certaines dispositions du Règlement de zonage n° 186-14. Le tableau ci-dessous résume la demande ainsi que les normes s'y rapportant :

CONSTRUCTION VISÉE	ARTICLE (RÈGL. N° 186-14)	NORME	DÉROGATION DEMANDÉE
Galerie	10.2.1	Pour une galerie située en façade d'une résidence, l'empiètement maximal permis dans la marge de recul avant et la cour avant est de 2 mètres.	La galerie située en façade, empièterait de 2,98 mètres dans la marge de recul avant et la cour avant.

DONNÉ À SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE, CE 20 FÉVRIER 2026.

**Stéphane Genois**  
Directeur général, greffier-trésorier

**schumann energy**

**Normand Pomerleau**

[schumann@schumannenergy.com](mailto:schumann@schumannenergy.com)  
418 809-1115

**Vêtements & Articles promotionnels**

**M<sup>2</sup>J**  
CLIMATISATION INC.

RBQ 5818-9887

418 284-4957  
[info@m2jclimatisation.com](mailto:info@m2jclimatisation.com)

**Mario Trottier**  
Frigoriste

**Alexandre Massicotte**  
Maître électricien



# AU CHALET EN BOIS ROND

VILLAGE TOURISTIQUE  
NATURE ET PLEIN AIR

## Viens te sucrer le bec à cabane!

**BRUNCHS DU 15 MARS AU 12 AVRIL 2026**



### LA CABANE FESTIVE

#### BRUNCH

**SAMEDI ET DIMANCHE**  
Service : 10h00 et 12h30

Adultes (13 ans et +)	<b>39.50\$<sup>tax</sup></b>
6 à 12 ans	<b>19.75\$<sup>tax</sup></b>
3 à 5 ans	<b>12\$<sup>tax</sup></b>
0 à 2 ans	<b>Gratuit</b>



**RÉSERVE EN LIGNE!**

[auchaletenboisrond.com](http://auchaletenboisrond.com)

325, RANG ST-JACQUES, STE-CHRISTINE-D'AUVERGNE • 418 329-1233

# AVIS PUBLIC

Page 1 / 2

Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne  
Province de Québec  
M. R. C. de Portneuf

## AVIS PUBLIC ADRESSÉ AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

Second projet de règlement numéro 307-26 adopté le 8 février 2026 modifiant le règlement de zonage numéro 186-14 afin de créer les nouvelles zones Rb-1 et Rc-1 dans le périmètre urbain

### 1. Objet du projet de règlement

Lors de son assemblée régulière tenue le 8 février 2026, le conseil a adopté le second projet de règlement numéro 307-26 intitulé « Règlement numéro 307-26 modifiant le règlement de zonage numéro 186-14 afin de créer les nouvelles zones Rb-1 et Rc-1 dans le périmètre urbain ». Ce second projet de règlement contient des dispositions visant à :

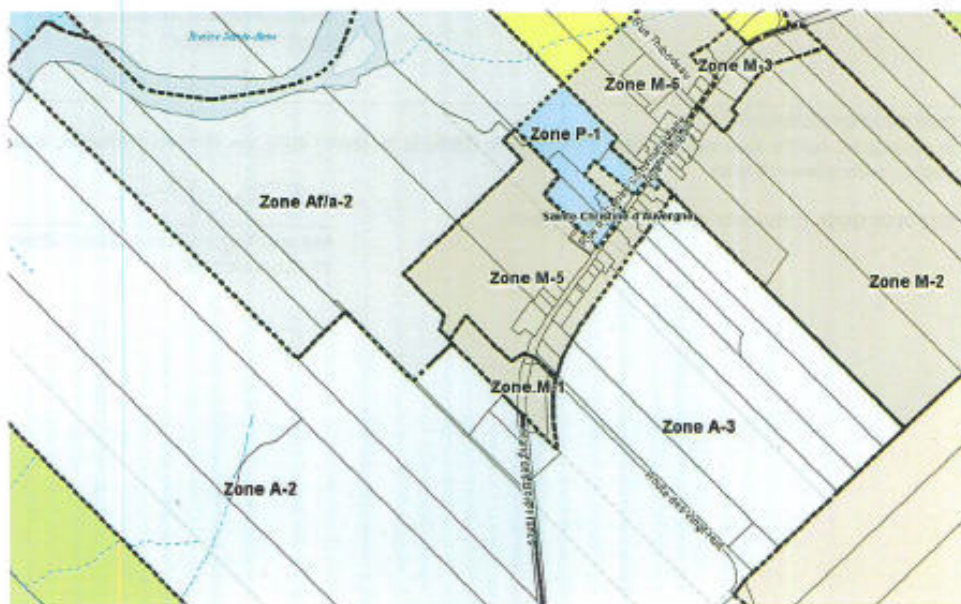
- Créer une nouvelle zone résidentielle de moyenne densité Rb-1, à même une partie de la zone mixte M-5, à l'intérieur de laquelle la classe d'usage « Habitation de moyenne densité » sera autorisée;
- Créer une nouvelle zone résidentielle de haute densité Rc-1, à même une partie de la zone mixte M-5, à l'intérieur de laquelle la classe d'usage « Habitation de haute densité » sera autorisée;
- Agrandir la zone publique et institutionnelle P-1, située à l'endroit d'immeubles appartenant principalement à la Municipalité, à même une partie de la zone mixte M-5.

### 2. Demandes de participation à un référendum

Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées (d'une zone visée et des zones contiguës à celle-ci) afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

- Une demande relative à la disposition visant à créer une nouvelle zone Rb-1 peut provenir de la zone M-5 et des zones contiguës à celle-ci, soit M-1, M-2, P-1, Af/a-2 et A-3;
- Une demande relative à la disposition visant à créer une nouvelle zone Rc-1 peut provenir de la zone M-5 et des zones contiguës à celle-ci, soit M-1, M-2, P-1, Af/a-2 et A-3;
- Une demande relative à la disposition visant à agrandir la zone publique et institutionnelle P-1 peut provenir de la zone M-5 et des zones contiguës à celle-ci, soit M-1, M-2, P-1, Af/a-2 et A-3;

La zone M-5 ainsi que les zones contiguës à celle-ci sont illustrées sur le croquis ci-joint.



Ces dispositions sont réputées constituer une disposition distincte s'appliquant particulièrement à chaque zone mentionnée. Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

# AVIS PUBLIC

Page 2 / 2

### 3. Illustration des zones concernées par ce règlement

L'illustration détaillée des zones concernées par ce règlement ainsi que chacune des zones contiguës à celles-ci peut être consultée au bureau de la municipalité (sur rendez-vous) ainsi que sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : [www.sca.quebec](http://www.sca.quebec)

### 4. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau de la Municipalité au plus tard le 28 février 2026;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre-elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

### 5. Personnes intéressées

Est une personne intéressée toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter (prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et référendums) dans les municipalités et qui, le 8 février 2026, remplit l'une des deux conditions suivantes :

- être une personne physique domiciliée dans le secteur concerné et, depuis au moins six mois, au Québec;
- être, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise, au sens de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1), situé dans le secteur concerné.

Une personne physique doit également, le 8 février 2026, être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle. Les modalités prévues aux articles 525 et suivants de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités s'appliquent aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise.

### 6. Absence de demandes

Si le second projet de règlement ne fait l'objet d'aucune demande valide, un règlement pourra être adopté et celui-ci n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

### 7. Consultation du projet

Le second projet de règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité situé au 80, rue Principale à Sainte-Christine-d'Auvergne, aux heures régulières de bureau soit du lundi au jeudi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00 ainsi que le vendredi de 8 h 00 à 12 h 00. Le second projet de règlement peut également être consulté sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : [www.sca.quebec](http://www.sca.quebec)

DONNÉ À SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE, CE 20 FÉVRIER 2026.

  
Stéphane Genois, directeur général  
et greffier-trésorier



FIER DISTRIBUTEUR DE POMPE FABRIQUÉE AU QUÉBEC



Mauricie  
418 660-4751

info@groupedgp.com

Québec  
GROUPEDGP.COM

RBQ : 8335-7996-13



Vanessa Voyer  
Pascal Dupont  
propriétaires

Tél. : 418 337-2224  
Télé. : 418 337-3217  
Courriel : [garageducoin@cite.net](mailto:garageducoin@cite.net)

704, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1L9

Remorquage  
24 heures

Téléphone  
remorquage : 418 873-5426



# AVIS PUBLIC



Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne  
MRC de Portneuf

## AVIS PUBLIC


Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme numéro 182-14 de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 19 janvier 2026, le conseil de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne a adopté le projet de règlement suivant :
  - Un projet de règlement intitulé « *Règlement numéro 306-26 modifiant le plan d'urbanisme numéro 182-14 afin d'attribuer de nouvelles affectations dans un secteur du périmètre urbain en vue de la réalisation d'un développement résidentiel* »;

Ce projet de règlement vise à créer une nouvelle affectation résidentielle de moyenne ou haute densité au plan d'urbanisme et de prévoir les intentions d'aménagement associées à celle-ci. Il a également pour objet de modifier la carte des grandes affectations du territoire afin d'affecter à des fins résidentielles une partie de la propriété formée des lots 6 706 818 à 6 706 826, située en bordure de la rue Principale.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 9 mars 2026 à 19 h 30 au centre communautaire situé au 80, rue Principale. Au cours de cette assemblée, ledit projet de règlement sera expliqué et le conseil entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer;
3. Le projet de règlement détaillé peut être consulté sur le site internet de la Municipalité à l'adresse suivante : <https://sca.quebec/> Toute personne peut également obtenir une copie de ce projet de règlement en communiquant avec nous au 418-329-3304 au poste 101 ou par courriel à l'adresse suivante : [direction@sca.quebec](mailto:direction@sca.quebec).

DONNÉ À SAINT-CHRISTINE-D'AUVERGNE, ce 20 FÉVRIER 2026.

  
Stéphane Genois, directeur général  
et greffier-trésorier



**Atelier de Cuir Cosmic**  
Gordonnerie équestre  
Fabrication et réparation d'articles de cuir

25, rue Principale  
Sainte-Christine-d'Auvergne  
Tél. : 418 262-2287  
mathieu.neron07@gmail.com

Mathieu Neron.  
Artisan Maroquinier et Bottier

 Atelier de Cuir Cosmic



Répit eau naturel

Massothérapie  
Lucie Bourbeau

Cell. : 819 690-5383  
Mai. : 418 329-4913  
luciebourbeau@yahoo.ca

# AVIS PUBLIC



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE  
MRC de Portneuf  
Province de Québec

## AVIS PUBLIC

### DÉPÔT DU RÔLE GÉNÉRAL DE PERCEPTION 2026

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE,

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par le soussigné, Stéphane Genois, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne :

**QUE** conformément à l'article 1007 du Code municipal du Québec, le rôle général de perception pour l'année 2026 est maintenant complété et déposé à mon bureau, situé au 80, rue Principale à Sainte-Christine-d'Auvergne;

**QUE** l'envoi des comptes de taxes aux contribuables dans le délai imparti en vertu de l'article 1012 du Code municipal du Québec et de l'article 81 de la Loi sur la fiscalité municipale, soit avant le 1<sup>er</sup> mars 2026, à toutes personnes dont les noms y apparaissent comme sujettes au paiement des dites taxes, arrérages, ou autres deniers.

Si vous êtes contribuables de la municipalité et que vous n'avez pas reçu votre compte de taxes 2026, communiquez avec Mme Rosalie Perron, trésorière adjointe, au 418 329-3304 poste 102.

Donné à Sainte-Christine-d'Auvergne, ce 20 février 2026.

Stéphane Genois  
Directeur général et greffier-trésorier



## **L'INFOLETTRE SCA, une mine d'informations !**

**En tant que citoyen(ne), il est de votre devoir de rester informé(e).**

**Pour ne rien manquer des nouvelles, activités ou évènements à venir dans la municipalité, inscrivez-vous à "L'infolettre SCA".**

Inscription par courriel à : [reception@sca.quebec](mailto:reception@sca.quebec)

# AVIS PUBLIC



Municipalité de Sainte-Christine-D'Auvergne  
Province de Québec  
MRC de Portneuf

## AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

### RÈGLEMENT # 303-26 TAUX DE TAXATION ET DE COMPENSATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2026

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Christine d'Auvergne,

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné que le conseil de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne a adopté lors de sa séance ordinaire tenue le 9 février 2026 un règlement portant le numéro 303-26 abrogeant le règlement numéro 295-25 et fixant les taux de taxation et de compensations pour l'exercice financier 2026 ;

**QUE** ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi ;

**QUE** ledit règlement est déposé au bureau de la Municipalité situé au 80, rue Principale Sainte-Christine-d'Auvergne ainsi que sur le site internet de la Municipalité à l'adresse suivante : [www.sca.quebec](http://www.sca.quebec). Toute personne intéressée peut en obtenir une copie en nous contactant au 418-329-3304 au poste 107, aux heures régulières de bureau.

Donné à Sainte-Christine-d'Auvergne, ce 10 février 2026.

Stéphane Genois  
Directeur général et greffier-trésorier

**Bédard Guilbault**  
a maintenant joint Mallette.

110, rue Commerciale, Donnacona  
1885, boul. Bona-Dussault, St-Marc-des-Carières  
423A, rue St-Cyrille, St-Raymond

418 285-1234

[mallette.ca](http://mallette.ca)

**MALLETTE**

**Vitrierie**  
**Grand Portneuf**

RBQ 5734-7023-01

**ARTIK**  
PORTES ET FENÊTRES

Sur présentation  
de ce  
coupon

Verre - Miroir - Thermos - Porte - Fenêtre  
Moustiquaire - Rampe d'aluminium  
Douche en verre

**418 987-8989**

**f** Vitrierie Grand Portneuf • [isabelle@vitrieriegrandportneuf.com](mailto:isabelle@vitrieriegrandportneuf.com)

285, Grand Ligne, Saint-Raymond (Québec) G3L 2Y4

**10%**  
SUR  
THERMOS

# AVIS PUBLIC



Municipalité de Sainte-Christine-D'Auvergne  
Province de Québec  
MRC de Portneuf

## AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

### RÈGLEMENT # 304-26 CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Christine d'Auvergne,

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné que le conseil de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne a adopté lors de sa séance ordinaire tenue le 9 février 2026 un règlement portant le numéro 304-26 abrogeant le règlement numéro 259-22 et édictant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

**QUE** ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi ;

**QUE** ledit règlement est déposé au bureau de la Municipalité situé au 80, rue Principale Sainte-Christine-d'Auvergne ainsi que sur le site internet de la Municipalité à l'adresse suivante : [www.sca.quebec](http://www.sca.quebec). Toute personne intéressée peut en obtenir une copie en nous contactant au 418-329-3304 au poste 107, aux heures régulières de bureau.

Donné à Sainte-Christine-d'Auvergne, ce 20 février 2026.

Stéphane Genois  
Directeur général et greffier-trésorier

**CLINIQUE SANTÉ-ACTIVE**

- Physiothérapie
- Ergothérapie
- Massothérapie
- Psychoéducation
- Travail social
- Rééducation périnéale et pelvienne
- Conseiller d'orientation
- Ostéopathie
- Kinésiologie
- Nutritionniste
- Éducation spécialisée
- Centre de développement des capacités fonctionnelles

418 337-8086  
[cliniquesanteactive.com](http://cliniquesanteactive.com)

200, boul. Cloutier, Saint-Raymond (Québec) G3L 3M8 Téléc. : 418 337-8087

**ULTRATOIT**  
ENTREPRENEUR COUVREUR  
RBQ 5701-9796-01

BARDEAUX D'ASPHALTE  
MEMBRANE ÉLASTOMÈRE  
INSPECTION  
RÉPARATION  
**ESTIMATION GRATUITE**  
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL  
INDUSTRIEL

Miguel Savard  
**418 283-4600**  
SERVICE 24HRS/24

# AVIS PUBLIC



Municipalité de Sainte-Christine-D'Auvergne  
Province de Québec  
MRC de Portneuf

## AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

### RÈGLEMENT # 305-26 CONCERNANT LA RÉGIE INTERNE DES SÉANCES DU CONSEIL

**AVIS PUBLIC** est donné, par le soussigné, Stéphane Genois, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne, que le conseil municipal, lors de la séance ordinaire tenue le 9 février 2026, a adopté un règlement portant le numéro 305-26 abrogeant les règlements numéros 149-10 et 189-15 concernant la régie interne des séances du conseil de la Municipalité.

**QUE** ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi ;

**QUE** ledit règlement est déposé au bureau de la Municipalité situé au 80, rue Principale Sainte-Christine-d'Auvergne ainsi que sur le site internet de la Municipalité à l'adresse suivante : [www.sca.quebec](http://www.sca.quebec). Toute personne intéressée peut en obtenir une copie en nous contactant au 418-329-3304 au poste 107, aux heures régulières de bureau.

Donné à Sainte-Christine-d'Auvergne, ce 20 février 2026.

Stéphane Genois  
Directeur général et greffier-trésorier

**Manon Villeneuve**  
Décoration intérieure et  
présentation visuelle

Manouchkadeco  
Spécialité: Décor thématique  
418 456-0396

**Sylvie Chabot**  
couturière designer  
confection réparation  
418-329-5896

# SERVICE DES INCENDIES



RÉGIE PORTNEUVOISE  
DE PROTECTION  
INCENDIE

## NOUS JOINDRE

Régie Portneuvoise de  
Protection Incendie

194, route 138  
Cap-Santé, QC G0A 1L0

**418-285-1207**

## HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi (8h à 16h)  
Vendredi (8h à 12h)

**POUR TOUTE URGENCE**

**(24H/24H),  
COMPOSEZ LE 911**

TOTAL DES  
INTERVENTIONS  
À SCA :

**2**

EN DATE DU  
31 JANVIER 2026

2 x Alarme incendie



## **⚠ PRÉVENTION - CENDRES CHAUDES ⚠**

Nous connaissons actuellement une période de temps froid. Plusieurs feront l'usage de leur poêle à bois pendant ce temps.

Un mauvais entreposage des cendres chaudes peut causer un incendie et des intoxications au monoxyde de carbone.

Pour vous débarrasser de vos cendres de façon sécuritaire, vous devez :

- ✓ vider régulièrement les cendres du foyer, jamais à l'aide d'un aspirateur, mais à l'aide d'une pelle de métal;
- ✓ mettre les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique;
- ✓ sortir le contenant métallique à l'extérieur, car les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone;
- ✓ l'installer sur une surface non combustible, à une distance d'au moins 1 m de tout objet;
- ✓ attendre au moins 7 jours avant de transvider les cendres du contenant métallique dans un autre contenant (poubelle) et brasser les cendres pour vous assurer qu'elles sont parfaitement refroidies.

**\*\*\*NE PLUS METTRE LES CENDRES DANS LE BAC DE COMPOST\*\*\***

# RÉCOLO

CALENDRIER DES  
COLLECTES 2026

SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne

LA RÉGIE VERTE  
DEVIENT

**RÉCOLO**

**\*\*\*IMPORTANT\*\*\***

**FIN DE L'ACCEPTATION DES CENDRES  
FROIDES DANS LE BAC BRUN**

Nous souhaitons informer la population qu'à la suite d'un avis transmis par Biogénie, notre partenaire responsable du traitement des matières organiques collectées par Récolo, les cendres froides ne sont désormais plus acceptées dans la collecte des matières organiques.

## FÉVRIER 2026

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6 R	7
8	9	10	11	12	13 D	14
15	16	17	18	19	20 R	21
22	23	24	25	26	27 D	28

## MARS 2026

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6 R	7
8	9	10	11	12	13 D	14
15	16	17	18	19	20 R	21
22	23	24	25	26	27 D	28
29	30	31				

TÉL. : 418 876-2714  
SANS FRAIS : 1 866 760-2714  
RECOLO.CA

LA RÉGIE VERTE  
DEVIENT

**RÉCOLO**

# Bourses d'études 2026

**À LA RECHERCHE DE**  
jeunes motivés

Peu importe vos notes, soumettez votre candidature entre le 1<sup>er</sup> et le 31 mars.

En postulant, vous êtes admissible à plusieurs programmes de bourses, dont celui de votre caisse.

Inscription et règlement au  
[desjardins.com/bourses](https://desjardins.com/bourses)



**Desjardins**

Caisse populaire de  
Saint-Raymond-Sainte-Catherine